

## Bulletin d'information du conseil municipal

IPNS

### Décès :

Robert GATEAU, domicilié à Mazeimard, est décédé le 3 mars.

Odette CASSIER, habitant rue des Ecoliers, s'est éteinte le 4 mars.

Fernande LARDY, de la rue du Colombier, nous a quittés le 4 avril.



Du 18 janvier 2018  
au 17 février 2018,  
s'est déroulé le

recensement des habitants de notre commune. Le résultat est inquiétant mais pas surprenant. La population de notre commune vient de passer en dessous de la barre des 200. 183 habitants permanents -contre 204 en 2013- pour 143 logements dont 86 résidences principales, 35 secondaires et 22 logements vacants.

### Le printemps est là :

Même si les pluies persistent et les températures tardent à remonter, le printemps semble être arrivé : la «cabine-bibliothèque» n'a pas écouté le proverbe qui dit «en avril ne te découvre pas d'un fil» et a troqué ses atours de Noël contre des décorations plus légères. Peut-être, l'été, attiré par le soleil, le parasol et autres glace, tongs et fleurs, viendra-t-il plus vite.

Merci aux décoratrices bénévoles.



### Le Mot du Maire :

Comme l'ont relaté les médias locaux, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest, issue de la fusion de la Ciate et de la Communauté de Communes Bourganeuf-Royère de Vassivière, connaît quelques difficultés financières.

Les fusions n'apportent pas, quoi qu'on ait pu nous dire en hauts lieux, que des économies. Elles amènent un cortège de nouvelles compétences, des déplacements sur un territoire plus vaste, des locaux en double (Masbaraud et Ahun), etc... entraînant une inflation des frais généraux.

Lors de la dernière réunion du conseil communautaire, certaines mesures ont été proposées pour équilibrer le budget prévisionnel 2018. Nouvelles recettes et baisses des dépenses.

Aucune n'a obtenu d'approbation unanime. Les débats ont été animés et les votes très parlants.

Si certaines mesures ont été rejetées par un vote négatif des conseillers communautaires, la création d'une taxe intercommunale sur le foncier bâti a, malheureusement, reçu un avis majoritairement positif.

Les réductions de dépenses se traduisent, pour une part, par des diminutions des services à la population ce qui est plus que regrettable.

Espérons que ce budget d'austérité permettra un assainissement de la situation actuelle.

### La gendarmerie et le numérique :

Après la pré-plainte en ligne, les services web se développent :

«Accessible 24h/24h via un tchat ou un formulaire de contact par Facebook, Messenger ou message privé, Twitter, elle permet aux usagers d'être renseignés, en temps réel, sur tout sujet ayant trait à la police de sécurité du quotidien et d'être orientés, le cas échéant, vers un téléservice ou un service territorial. Et aussi, la possibilité de laisser des messages de remerciements ou de réclamations.»

Lien : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>



### Site Internet de la commune :



Sur [www.mairie-maisonnisses.fr](http://www.mairie-maisonnisses.fr) vous pouvez découvrir le site de la commune qui nous permettra, dorénavant, de vous donner des infos en direct sur sa

première page.



## BILAN DES INVESTISSEMENTS 2017

Achats de panneaux de signalisation et de sécurité :	310 €
Mise aux normes de l'éclairage public dans les villages :	36 289 €
Livrets du bois du Thouraud :	1 398 €
Travaux d'accessibilité sur la voirie et dans le bâtiment de la mairie :	72 142 €
Travaux d'entretien de la voirie :	15 829 €.

## Installation de la fibre sur la commune :

On devrait arriver à la fin du tunnel pour nos communications Internet. On nous annonce en effet la fin des travaux d'installation de la fibre optique, aujourd'hui en phase d'étude opérationnelle, pour décembre 2019. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier.

Pour les personnes exerçant, à leur domicile, une activité professionnelle qui pourrait nécessiter un fibrage plus conséquent, il est impératif qu'elles nous communiquent, dès à présent, leurs coordonnées ainsi que leur numéro d'inscription aux registres du commerce, de l'artisanat, ...



# BUDGET 2018

Les recettes n'augmentent pas mais nous avons, encore une fois, fait le choix de ne pas majorer les taux d'imposition afin de ne pas alourdir les charges de nos concitoyens.

Les recettes et les dépenses du budget s'équilibrent à 227 450 € en fonctionnement et à 119 077 € pour l'investissement.

## Dépenses et recettes de fonctionnement

